

Article 3 : Compétences requises

L'Opérateur de prise de son doit être doté des compétences suivantes :

❖ **Techniques :**

- Maîtrise de la technique de prise de son ;
- Maîtrise du signal numérique ;
- Maîtrise du mixage ;
- Avoir une bonne écoute analytique ;
- Maîtrise de la maintenance de 1^{er} degré ;
- Connaissance des plateformes de prise de son ;
- Connaissance en informatique ;
- Aisance en matière d'installation et désinstallation des équipements audiovisuels ;
- Maîtrise de l'arabe et du français ;
- Notions en anglais.

❖ **Comportementales :**

- Qualité d'écoute ;
- Bonne concentration ;
- Sens de l'initiative ;
- Travail en équipe ;
- Réactivité.

Article 4 : Affectation et type de contrat

- Contrat à durée indéterminée.
- Les postes sont basés à Rabat et à Marrakech.

Article 5 : Organisation du concours

- La sélection des candidats se fera sur la base d'un test oral et d'un test pratique.
- La note finale est calculée sur la base de la pondération suivante :

$$\text{Note Finale} = \text{Note du test oral} \times 0,4 + \text{Note du test pratique} \times 0,6$$

L'organisation des tests est déclinée comme suit :

TEST	SUJET	Barème	Langue	Durée de Test
TEST ORAL	1) Présentation du parcours académique et/ou professionnel 2) Présentation des compétences professionnelles et aptitudes personnelles pour le poste à pourvoir	Note/20	Arabe et français	20 minutes
TEST PRATIQUE	Mise en situation.	Note/20	Arabe et français	1 H

Article 6 : Conditions du concours

Le candidat doit avoir la nationalité marocaine.

Le candidat doit être âgé de **45 ans** au plus à la date de recrutement.

Le candidat doit s'inscrire sur la plateforme de recrutement de la SNRT <http://e-recrutement.snrt.ma> et y uploader les éléments suivants :

- **Un (1) Curriculum vitae (CV) récent.**
- **Une (1) copie de chaque diplôme (en un seul fichier).**
- **Une (1) copie de la CIN.**

Tout dossier incomplet est systématiquement écarté.

Les candidats qui seront convoqués à l'oral devront se munir de leurs dossiers physiques contenant toutes les pièces uploadées (certifiées conformes).

Le dernier délai pour soumettre le dossier de candidature sur la plateforme de recrutement de la SNRT est le**19 MAI 2025**

La liste des candidats retenus pour passer les tests est publiée sur le site emploi-public.ma et sur la plateforme e-recrutement de la SNRT. La publication de cette liste vaut convocation des candidats admis pour le concours de recrutement.


Faïçal LARAÏCHI
Président Directeur Général
Société Nationale de
Radiodiffusion et de Télévision

05 MAI 2025